



SOMMAIRE

Edito	1
La rentrée des classes	2
Recensement de la population	2
Initiation à l'informatique ...	3
Remerciements	3
Skate Park	3
Les commerces	4
Covoiturage	5
Le défibrillateur	5
Forum de l'emploi	5
Écurie du Petit Gautray	6
Forum des Assos	6
Nos assos nous disent ..6 & 7	
Fête de la Saint-Denis	8
Cérémonie des voeux 2013 ..	8
Agenda	8



La Lettre

121, route de Marcilly

45160 ARDON

Tél. : 02 38 45 84 16

Fax : 02 38 45 84 05

Courriel : mairie@ardon45.fr

Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :

Michel TATIN

Rédaction et réalisation :

Commission Communication

Conception et impression :

Sologne Graphic

Crédits photos : **Mairie d'Ardon**

Dépôt légal : **octobre 2012**

Edito

Chers Ardonnais,

La période de **rentrée des classes** s'est achevée d'une manière satisfaisante, et je souhaite remercier ici toutes celles et ceux, élus, agents communaux, enseignantes, qui ont contribué à ce que cette rentrée se déroule dans de bonnes conditions. Il est en effet de notre devoir d'élus d'offrir aux élèves et aux enseignants des conditions de travail de qualité, favorisant l'épanouissement de chacun.

Je rappelle que la commune a souhaité développer l'informatique à l'école pour garantir l'initiation à Internet et au Multimédia. Nos 2 classes de primaires sont donc équipées de Tableaux Numériques Interactifs qui, semble t il, rendent les élèves plus attentifs et leur permettent d'apprendre plus aisément.

Par ailleurs, le nombre d'enfants fréquentant les services péri-scolaires est en augmentation et nous faisons le maximum pour leur offrir un environnement serein, aussi bien à la cantine qu'à l'accueil garderie.

Pour ce qui concerne les travaux dans la commune, vous avez pu constater que les grands chantiers qui étaient en cours sont maintenant terminés, laissant la place à 3 autres qui vont s'ouvrir très prochainement :

1. Le chantier concernant les travaux de remise en état des **voieries des lotissements** qui doivent être réalisés avant la reprise par la commune.

2. Le projet d'implantation d'une **boulangerie - pâtisserie** à l'emplacement de l'ancien bar propriété de la commune, puisque, comme vous le savez, l'épicerie

a fermé et que M. Féliciano a transféré ses activités de bar, presse, poste et gaz, au 10, route de Marcilly. Ce projet implique l'acquisition de la maison mitoyenne au bar ainsi que d'importants travaux de remise en état. Des études sont en cours afin de sélectionner le cabinet d'architectes qui coordonnera le projet.

3. Enfin, **l'assainissement**, pour lequel nous continuons de rechercher une solution optimale pour les Ardonnais, c'est-à-dire l'impact le plus réduit possible au niveau du coût du m³ assaini. En effet, depuis le désengagement de l'armée, qui malheureusement n'a pas permis de mettre en œuvre une solution mutualisée, deux alternatives restent ouvertes :

- La construction d'une station d'épuration moderne à Ardon,
- Le raccordement de nos effluents au réseau de l'Agglomération sur le secteur de Limère.

Des études sont en cours dont nous devrions avoir les conclusions techniques et financières très prochainement, ce qui nous permettra d'organiser une réunion publique avant la fin de l'année.

Comme vous le voyez, le Conseil Municipal et moi-même continuons de mettre en œuvre des projets afin d'améliorer la vie des Ardonnais et préparer ainsi l'avenir de notre commune.

Le Maire,
Michel TATIN

La rentrée des classes

La rentrée 2012-2013 s'est effectuée le mardi 4 septembre dernier en présence de nombreux parents, dans une école toute propre. En effet, les grandes vacances ont été l'occasion de procéder à des travaux d'entretien et de rénovation afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions, à l'école, à la cantine et à la garderie.

Le Maire, Michel Tatin a rappelé combien cet évènement reste important dans la vie des enfants :

- Que ce soit pour les petits, pour qui c'est la première rupture et la découverte de la collectivité,
- Que ce soit pour les plus grands qui vont gagner en maturité et en autonomie et qui vont approfondir leurs connaissances du français et des mathématiques.

L'équipe enseignante a été en partie

renouvelée puisque Mme Polet, vient remplacer Mme Leroy, aux côtés de Mme Caillard qui nous a rejoints l'année dernière et de Mme Bouisset, notre directrice depuis une dizaine d'années.

Comme l'année dernière, 2 ATSEM assistent Mme Bouisset dans la prise en charge des trois sections de maternelles.

Par ailleurs, quatre agents communaux coordonnent les services périscolaires, pause méridienne et garderie.

L'intervenante musique, Marine Meyniel, continue d'initier les enfants à la pratique musicale.

La rentrée c'est aussi un nouveau partenaire, « La cuisine Evolutive POITOU RESTO », pour le restaurant scolaire qui nous l'espérons, satisfera petits et grands.



Le calendrier scolaire 2012-2013 est modifié :

- **Les vacances de la Toussaint** débuteront le samedi 27 octobre et se termineront le dimanche 11 Novembre, pour les 3 zones. Une journée sera rattrapée soit le mercredi 3 avril 2013, soit le mercredi 22 mai 2013.
- **Les vacances d'été commenceront le samedi 6 Juillet 2013.**

Mme BOUISSET 75%	Maternelles Petite Section	4 élèves	Cycle 1 20 élèves
	Maternelles Moy. Section	13 élèves	
	Maternelles Gde Section	3 élèves	
Mme CAILLARD 100 %	CP	13 élèves	Cycle 2 26 élèves
	CE1	13 élèves	
Mme POLET 100 %	CE2	11 élèves	Cycle 3 25 élèves
	CM1	10 élèves	
	CM2	4 élèves	
TOTAL		71 élèves	



De gauche à droite : Mme Bouisset, Mme Caillard et Mme Polet.

Nouveauté pour 2013

Le goûter garderie devient collectif : des soucis en moins, un goûter moins cher !

Afin d'optimiser la sécurité alimentaire et de favoriser l'équité concernant la prise du goûter pour les enfants allant à la garderie, le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 17 septembre dernier d'ajouter la prestation goûter à celle de la garderie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, un goûter identique pour tous (sauf régimes spéciaux), fourni par le prestataire du restaurant scolaire sera proposé au tarif de 0,37 € (prix coûtant).

Cette prestation figurera sur la facture de garderie sur une ligne séparée de celle de la prestation garderie.

Garderie périscolaire

Les tarifs appliqués à la garderie périscolaire restent inchangés cette année.

Cantine : Tarif 2012/2013

Les tarifs sont maintenus pour l'année scolaire à 3 € pour les enfants et à 4 € pour les adultes.

Recensement de la population

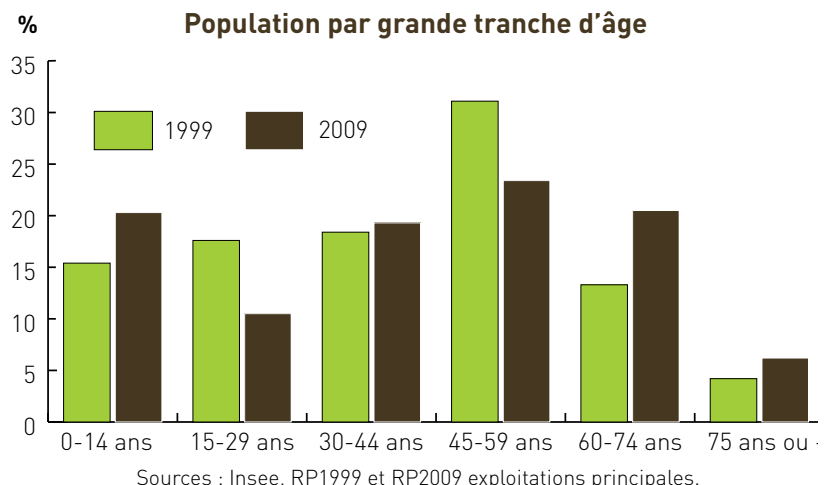
À u premier janvier 2012, la population légale s'élevait à 1172 habitants* contre 1139 en 2008.

La population légale et les résultats statistiques sont obtenus à partir du cumul des informations collectées lors des recensements des cinq dernières enquêtes.

La population légale 2009 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 et s'est substituée à celle de 2008.

La population d'Ardon reste donc stable compte tenu des naissances et des décès.

* Source : Recensement de la population 2009 - Limites territoriales au 1^{er} janvier 2011



Création d'ateliers d'initiation à l'informatique

La Communauté de Communes propose des ateliers d'initiation à l'informatique **libres et gratuits**.

Dès le 1^{er} janvier 2013, à Ardon, les ateliers se dérouleront à la salle Jean du Lis (106, route de la Ferté Saint-Aubin) tous les jeudis matin (horaires à préciser).

Durant le mois de janvier, les thèmes seront programmés pour l'année en fonction des participants (découverte

du matériel informatique, réseaux sociaux, messagerie, traitement de texte, Internet, exploitation de photos, ...).

La participation aux ateliers se fera sur inscription auprès de :

- Rémi PINTO
Maison des Jeunes de La Courtille
La Ferté Saint-Aubin
Tél. : 02.38.76.53.00
- ou à la Mairie d'Ardon
Tél. : 02 38 45 84 16

Skate Park : interview de Guy Lasnier

Cet après-midi de fin de vacances, rencontre avec Thomas et William en action sur le skate park.

Bonjour ! Depuis quand pratiquez-vous le skate ?

Thomas : *Trois ans, et avant j'ai fait du roller, et un peu de BMX !*

Et toi William ?

Trois ans également.

Comment jugez-vous la glisse de ce skate park tout neuf, que pensez-vous de ce nouveau revêtement polyester-chanvre ?

Agréable, moins glissant que la tôle. Les roues du skate accrochent bien. Et c'est moins sonore.

Combien y a-t-il de pratiquants ? Pour quelles activités ?

Au total, nous devons être une dizaine de pratiquants ; certains sont

des copains qui viennent d'autres villages. Nous, nous venons presque tous les jours. Et puis il y a les plus jeunes, qui commencent à tester le roller et le BMX.

Quelle est la réaction des promeneurs lorsqu'ils passent près de cet équipement ?

Quelques-uns viennent nous voir. Mais le plus souvent, ils passent sans faire attention à nous. Un ou deux nous surveillent !

Quel serait, selon vous, l'intérêt de vous organiser en association ?

Perplexes, les deux garçons : « Pourquoi faire, Monsieur ? » Du coup, on inverse les rôles, c'est l'interviewer qui répond : l'organisation en association structure l'activité, permet de faire intervenir un moniteur, de mieux gérer la plateforme, et plus tard d'organiser des compétitions ... « Ah oui !

Remerciements

M^{me} Anne-Marie RIBIERE et M. le Professeur CADRANEL, très touchés par le nombre de dons collectés lors des obsèques de Claude RIBIERE, 1^{er} Adjoint, souhaite remercier toutes les personnes concernées, étant dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacune.

Ces marques de générosité ont permis de créer une salle d'accueil pour les patients et leur famille avec coin repas, télévision et borne wifi. Le reste des fonds participera au financement de la recherche clinique.

Un grand merci à tous.

La semaine prochaine, on va voir une compèt' à Saint Ay ! ».

Mais comment conserver cet équipement en bon état, et propre ? Ce point nous préoccupe, car nous l'avons placé sur ce Pré de l'Ardoux que nous tenons à conserver agréable et dédié à la détente et aux sports : skate ou roller, tennis, plus le gymnase.

Manifestement, William et Thomas partagent cette préoccupation. C'est l'affaire de tous ses utilisateurs, c'est également un problème d'éducation : chez soi, on ne jette pas un paquet vide par terre, on le met à la poubelle. Là-bas aussi...

Un dernier mot ?

Enfin nous l'avons, ce skate !

Merci Thomas, merci William, et bonne glisse !



Le marché du vendredi

Vous pourrez le retrouver place de l'Abbé Guillaume (place de l'église) chaque vendredi de 16h à 19h :

M. JOLLY, spécialiste de fruits et légumes, qui confectionne des paniers types et vend au détail des productions locales.

Vous pouvez commander vos paniers en allant sur :

www.leprimeurdesologne.fr/



Le restaurant des trois marches

Florence et Didier Moreau vous accueillent tous les jours sauf le dimanche et le lundi soir, de 12h à 13h30 et de 19h à 20h30.

Menu ouvrier à 12 € du lundi au vendredi (boisson et café compris), Menu à 18 € ou carte, Grand choix de pizzas sur place ou emportées, Assiettes repas, grandes salades et gratins.

Le restaurant sera exceptionnellement ouvert le dimanche 7 octobre à midi, pour la Saint Denis, et offrira pour un prix de 17 € :

- Choucroute garnie
- Tarte aux pommes
- 1 bière pression
- 1 café



Temporairement dépôt de pain !

En effet, depuis le 3 septembre M. et Mme Moreau ont accepté d'assurer la distribution du pain au restaurant, tous les matins (sauf le dimanche), de 9h à 11h.

Qu'ils en soient remerciés.

Adresse : 26, route d'Olivet
45160 ARDON

Tél. : 02 38 45 86 22

Une épicerie ambulante

Stéphanie MOTTEAU, après une expérience d'une dizaine d'années dans la distribution alimentaire, a décidé de créer sa propre entreprise il y a un an.

Après avoir racheté un ancien camion de boucher-charcutier qu'elle a aménagé elle-même, elle parcourt les petites routes de notre région pour offrir ses services de proximité.

Depuis le jeudi 6 septembre 2012, elle est présente sur la place de l'église tous les jeudis matin de 9h30 à 12h.

Sa supérette propose :

- Des produits longue conservation : conserves, pâtes, riz, huile etc.
- Des produits frais : légumes de producteurs locaux, fromage à la coupe, charcuterie, BOF.
- Des produits ménagers divers.

Il est possible de passer commande à l'avance soit par téléphone, par mél ou au passage du camion.

Tél. : 06 89 32 94 67

Courriel : stef7718@hotmail.com



Le nouveau bar tabac de M. Féliciano

Le nouveau bar tabac a changé d'emplacement. Il se trouve désormais au 10, route de Marcilly à l'emplacement de l'ancienne épicerie.

Rappel des services proposés : bar, tabac, journaux, bouteilles de gaz, relais poste.



Horaires	
Bar, tabac...	SEMAINE Matin de 7h à 12h30 Après-midi de 16h à 20h DIMANCHE Matin de 8h à 12h30
Relais poste	Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 16h à 18h Le samedi : de 8h à 12h RAPPEL : les habitants de Limère sont rattachés depuis juillet 2011 au bureau de poste d'Olivet

Covoiturage : une alternative aux transports classiques

L'adhésion au site : www.covoiturage-loiret.com est un bon moyen de promouvoir cette pratique. Grâce à cette plateforme, le **Conseil général du Loiret** met en relation conducteurs et passagers qui circuleront ensemble dans un même véhicule le temps d'un voyage ou régulièrement.



Vous pourrez ainsi **covoiturer** entre votre domicile et votre lieu de travail ou d'une agglomération à l'autre.

Le **covoiturage** s'adresse donc à tous ceux qui cherchent un moyen de déplacement doux :

- en réalisant des économies (80% des conducteurs sont seuls dans leur voiture, les dépenses peuvent être divisées par deux, trois ou quatre),
- en préservant notre environnement,
- en diminuant la fatigue et le stress dus à la conduite,
- en partageant un moment convivial.

Le département du Loiret dispose de quinze aires signalisées par le sigle ci-dessus.

Covoiturer présente un réel intérêt :

Sachant qu'une voiture coûte en moyenne 0,329 € par kilomètre, si votre logement est à 20 km de votre domicile, vous effectuez 40 km par jour, et vous dépensez donc 13 € par jour, 290 € par mois, 3 190 € par an...

Il faut savoir qu'en Région Centre plus de 70% des trajets domicile-travail sont effectués en voiture, l'enjeu est donc de taille tant sur le plan environnemental qu'économique !

Le défibrillateur, un outil qui sauve la vie...

Savez-vous que les arrêts cardio-circulatoires inopinés sont responsables d'environ 50 000 morts subites par an en France ?

Depuis mai 2007, toute personne est autorisée à utiliser un **défibrillateur automatisé externe (DEA)**, chez une personne victime d'un arrêt circulatoire (Décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 et arrêté du 6 novembre 2009 relatif à l'initiation des personnes non médecins à l'utilisation des DEA).

Ce défibrillateur est utilisable par toutes les personnes formées ou non aux gestes d'urgence, il suffit de se laisser guider par l'appareil.

Il est à la disposition de tous sur le mur de la façade extérieure de la mairie.



L'emplacement est identifiable grâce à ce logo, à l'abri dans un coffret muni d'une alarme sonore et visuelle.

Comment utiliser un défibrillateur ?



Grâce à cette réponse rapide qu'est la *défibrillation précoce*, près de la moitié des victimes peut être sauvée. Ce sont des milliers de personnes qui pourraient être sauvées par la généralisation des défibrillateurs.

Vous recherchez un emploi relatif aux services à la personne ?



Rendez-vous au forum de l'emploi à Marcilly-en-Villette
Le jeudi 22 novembre 2012
Salle Chantaloup de 9h à 13h



Vous y rencontrerez de nombreux acteurs et entreprises liés aux métiers des services à la personne installés sur le territoire.

Organisé à l'initiative du Pays Sologne Val Sud et de Pôle Emploi, ce forum

poursuit trois objectifs :

- La mise en relation d'offres et de demandes d'emploi,
- La connaissance des formations liées aux services à la personne,
- La connaissance des aides à la mobilité pour l'emploi.

Un système de bus sera mis en place entre les principales communes du Pays et le forum.

Pour toute information téléphoner à la mairie d'Ardon : 02 38 45 84 16 ou au Pays Sologne Val Sud 02 38 49 19 49.

Inauguration à l'Écurie du Petit Gautray

Le 22 septembre dernier, Xavier Deschamps, vice-président du Conseil Général et Michel Tatin, maire d'Ardon, accompagné de quelques élus ont inauguré le nouveau manège de l'Écurie du Petit Gautray.

Ce véritable « hôtel équestre », où est accueillie une quarantaine de chevaux de propriétaires, regroupe un magnifique manège ainsi que de nombreux bâtiments qui ont

été réhabilités avec un talent exceptionnel par les nouveaux propriétaires.

Des intervenants extérieurs animent cours et stages divers (dressage, saut d'obstacle, attelage...).

Pour toute information, contacter :
Mme Patricia Brugère
Tél. 02 38 66 97 49
ecuriedupetitgautray@orange.fr
lepetitgautray.e-monsite.com



Forum des Assos : 8 septembre

Toujours sympathique ce forum au Gymnase, le 8 septembre dernier !

De nombreuses associations étaient représentées, les Ardonnais n'ayant que l'embarras du choix, car il y en avait pour tous les goûts !

Chacun pouvait essayer de

« putter » au golf ou taper dans la balle de tennis de table.

Les inscriptions n'ont pas manqué : elles confirment le dynamisme de ce secteur incontournable de la vie ardonnaise.

L'apéritif traditionnel offert par la Municipalité a clôturé cette belle après midi.

Nos assos nous disent...

L'A.I.R.C. (Artistes Indépendants de la Région Centre)

L'A.I.R.C. propose dans le cadre de ses activités culture, santé, bien être :

Dessin, sculpture, peinture, aquarelle :

Cours d'Arts Plastiques soutenus par des professeurs. Le mardi et le jeudi de 14h15 à 16h15, Salle Jean du Lis.

Qi Gong et Tai Chi Chuan

Ces disciplines, conseillées par le corps médical, sont accessibles à tous, et à tous âges. Les cours sont dispensés par des enseignants de l'école Jing Wu Paris (FFWUSHU) :

- **Qi Gong** : Le lundi de 9h 30 à 11h, salle Jean du Lis.
- **Tai Chi Chuan** : Le mardi de 18h 30 à 20h, gymnase de l'Ardoux, rue de la Chancellerie.

>> Renseignements :

Mme Tedesco au 02.38.69.11.92

18^e Festival d'Ardon

1. La saison « **BLUES d'AUTOMNE** » le 14 octobre à 16h sous la **STRUCTURE**, avec « **CHELANDCO** » qui distille le **BLUES**, du vrai, du roots et puis Clapton, J.J. Cale, Hendrix, quelques autres et ses compos...

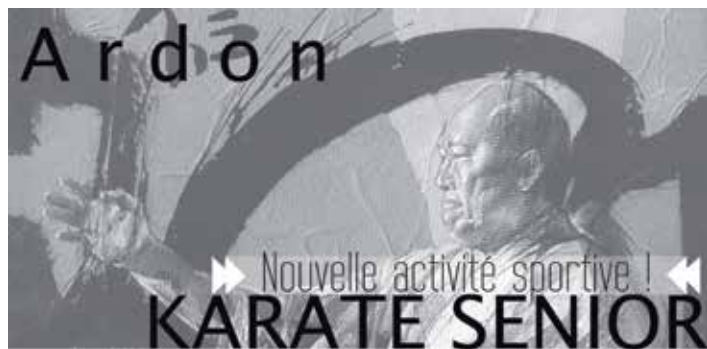


2. La saison du « **CLOWN** » le 8 décembre à 18h salle de l'Ardoux (gymnase),



avec la dernière création d'Amédée **BRICOLO** « **LE VOYAGE IMAGINE** ». À « Copain-Ville », Amédée se fait musicien, magicien, comédien et surtout clown de théâtre ! Il joue à « Dormir debout », à « Chasseur de doutes »... On ne sait pas si le comique l'emporte sur l'utopie ou l'inverse. La magie, l'art clownesque, la jonglerie, et l'acrobatie verbale sont ses outils...

Le Karaté : encore du nouveau



L'an dernier, nous avons ouvert l'initiation au karaté pour les adolescents, cette année c'est aux séniors que nous nous adressons avec :

L'initiation **Karaté et Self-Défense** qui comprend :

- Un renforcement/assouplissement musculaire,
- Une respiration différente et une meilleure stabilité dans les déplacements,
- Un contrôle de son corps et de ses gestes, excluant chocs, formes violentes et combats,
- Un rythme adapté à des personnes n'ayant jamais pratiqué auparavant, permettant à chaque participant sénior d'assimiler cette discipline avec plaisir et d'acquérir une forme de confiance en soi au quotidien.

Les cours ont lieu le **vendredi 16h à 17h, salle de l'Ardoux**.

Animation : Lionel LEMAITRE, Karatéka, ceinture noire, 1^{ère} dan.

Jeunes et moins jeunes, à vos kimonos !

>> **Contact : Michel Gilbert**

Tél. 06 72 30 64 14

Courriel : michel@aspttkarate45.fr

Tennis Club d'Ardon

Les cours de tennis ont repris le mercredi 19 septembre, salle de l'Ardoux, avec :

- Christophe le mercredi matin,
- Pascal le mercredi après-midi et le mardi soir,
- Marlène le jeudi après l'école pour les 6 à 8 ans.

Bon amusement sur le court.

26^e randonnée pédestre, les chemins d'automne en Sologne

Dimanche 18 NOVEMBRE 2012

Cette année de nouveau 5 choix sont possibles :

- 30km : départ de 6h30 à 7h30,
- 20km : départ de 7h30 à 8h30,
- 15km : départ de 8h à 9h,
- 10km : départ de 8h30 à 9h30,
- 5km : départ de 9h à 10h.

Les inscriptions se font avant les départs : Salle de l'Ardoux, (gymnase).

A partir de 12h00, les récompenses seront remises lors du vin d'honneur.

>> **Renseignements : 06 18 24 00 47**

<http://ardonrando.free.fr>

Tennis de table

La saison 2012/2013 a repris le 12 septembre, salle de l'Ardoux.

Les cours ont lieu le mardi soir et le samedi matin.



© S - Fotolia

Chorale SYNTONIE

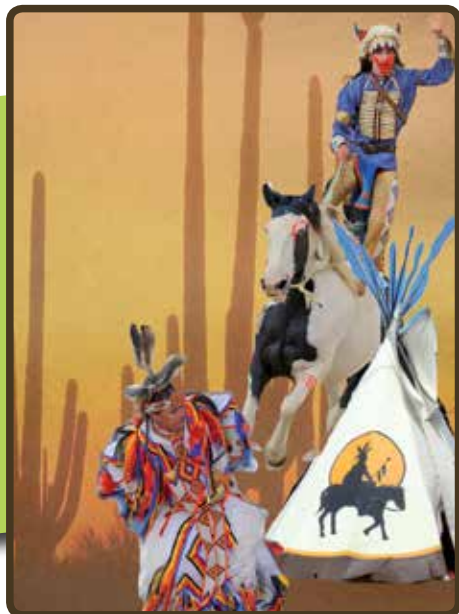
L'année scolaire s'est terminée avec bonheur ; la chorale a chanté, en mai, au Poutyl à Olivet dans le cadre de la rencontre chorale du Festival de Sully sous un soleil radieux, puis a fêté la musique avec trois chorales invitées, Cléry, Dry et Marcilly sous la structure, à Ardon, fin juin.

La rentrée revenue, les choristes ont repris les répétitions pour préparer le rituel concert de St Denis, qui aura lieu le Vendredi soir 5 octobre en l'église d'Ardon, à 20h30, toujours sous la direction du nouveau chef de chœur, Xavier Merceron. Syntonie sera en compagnie de « Choralia », chorale de Férolles, dirigée par Jean-Philippe Genza.

Si vous avez envie de chanter, femmes ou hommes, toujours trop rares, rejoignez la chorale, le lundi soir à 20h15, salle des Écureuils. Vous serez les bienvenus.

Retrouvez toutes nos associations sur www.ardon45.fr rubrique « les associations »

Fête de la Saint-Denis



Tout va commencer par un concert de la **chorale Syntonie**, le vendredi 5 octobre à 20h30 en l'église d'Ardon.

La Saint Denis 2012 va continuer **le dimanche 7 octobre**.

- Dès 6 heures du matin le **vide-greniers** commencera à s'installer, (inscriptions sur place, prix : 10 € les 4 m²).
- Puis, une **randonnée VTT** sera proposée de 8h à 10h avec 3 parcours (13km, 23km et 43km).
- A 10 heures, vous pourrez assister à la **messe** traditionnelle à l'église Saint Pierre.
- Un **marché de producteurs locaux** se tiendra toute la journée dans le pré communal.
- L'après-midi, 2 **spectacles équestres** sur le thème du Far-West se dérouleront à 15h et à 17h entrecoupé par un **spectacle de danses amérindiennes**.
- Les enfants ne sont pas oubliés avec : promenades en poneys ou en ânes, structures gonflables, pêche à la ligne, maquillage....
- A partir de 13h30, **grand bal country** dans le gymnase (3 € l'entrée).

Restauration et buvette sur place.

Cérémonie des voeux 2013

Le Maire et les Conseillers Municipaux adresseront leurs voeux à la population :

Le **vendredi 18 janvier 2013 à 18 heures** à la salle de l'Ardox (gymnase).

Tous les Ardonnais et Ardonnaises sont invités à assister à la traditionnelle cérémonie qui sera suivie d'un cocktail.



© philippe Devanne - Fotolia

5 octobre

Chorale Syntonie

20h30 - Église d'Ardon

7 octobre

Fête de la St Denis

Vendredi 12 octobre

Concours de pétanque à 20h

Samedi 13 octobre

Messe à 18h30

Dimanche 14 octobre

18^{ème} Festival

Lundi 15 octobre

Réunion du Conseil Municipal

Samedi 27 octobre

Déchetterie :

collecte des produits toxiques

Jeudi 1^{er} novembre

Messe de la Toussaint à 9h

27 octobre/11 novembre

Vacances scolaires

Dimanche 11 novembre

Armistice 1918 - 11h commémoration au monument aux morts

Lundi 12 novembre

Réunion du Conseil Municipal

Dimanche 18 novembre

Randonnée :

Les 26^{ème} « chemins d'automne »

23/25 novembre

Collecte de la Banque Alimentaire

Samedi 1^{er} décembre

Messe à 18h30

Samedi 8 décembre

18^{ème} Festival

Lundi 10 décembre

Réunion du Conseil Municipal

Mardi 24 décembre

Messe de Noël à 19h

22 décembre/7 janvier

Vacances scolaires

Vendredi 18 janvier 2012

Vœux du Maire à la population, Salle de l'Ardox à 18h

Mercredi 23 janvier 2012

Galette des anciens

16h au restaurant scolaire